



EXEMPLE

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16090237

TRIBUNAL DE COMMERCE

20 JUIN 2016

DIVISION MONS

Dénomination : **VISUAL CARTES.BE**

Forme juridique : SPRL

Siège : Rue de Nimy, 58 à 7000 Mons

N° d'entreprise : 0811.288.501

Objet de l'acte : **Assemblée générale extraordinaire -Transfert du siège social**

Le 01 janvier 2015, s'est tenue au siège de la SPRL VISUAL CARTES.BE, Rue de Nimy 58 à 7000 Mons une assemblée générale extraordinaire .

Ordre du jour: transfert du siège social

Sont présents:

- Mr LAVALLE Fabio
- Mlle HOZNAR Céline

Tous les associés étant présents , les décisions ont été prises à l'unanimité .

- Transfert du siège social de la société à la RUE DE NIMY 92 à 7000 MONS.

Les associés,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature